la cgt
Union Départementale de Seine-Maritime

Info luttes
N°25
18 juin 2015

Jeudi 25 juin 2015 à Rouen

PUBLIC / PRIVÉ TOUS DANS LA RUE

Le Gouvernement Valls vient de « dégainer » pour la 2ème fois son 49-3 pour faire passer en force la loi MACRON.

Quelle leçon de démocratie. Quel respect pour le peuple qui vote pour des élus censés les représenter !

Après le succès de la journée d'action du 9 avril à l'appel des syndicats CGT/FO/SOLIDAIRES, le 25 juin, jour du congrès des Présidents de Régions à Rouen, l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime et l'intersyndical du 9 avril appellent les salariés, retraités, privés d'emplois et les jeunes à réagir face à la casse de l'emploi dans le public et le privé.

Les cheminots, l'énergie, la santé, les services publics, les ports et dockers, la TCAR, Chapelle Darblay, Vallourec, TPQ, Pétroplus seront présents ce jour.

Il faut que les élus des Régions et les représentants du gouvernement entendent la colère et le ras le bol des salariés.

- **Les politiques d'austérité : ça suffit !**
- **L'utilisation de l'argent public pour licencier : ça suffit !**
- **La précarité dans le public comme dans le privé : ça suffit !**

> **« L'investissement des militants, des syndicats sera le gage de la réussite de cette journée »**

Cette journée d'action sera aussi l'occasion de faire signer la pétition sur les salaires. Des affiches et des tracts sont disponibles pour les syndicats, les unions locales. Plusieurs distributions sont déjà prévues.

L'investissement des militants, des syndicats sera le gage de la réussite de cette journée.

Il est grand temps de converger toute cette colère dans toutes les professions.

Le 25 juin, tous dans les rues de Rouen au Théâtre des Arts.

Pascal Morel
Secrétaire Général de l'UD CGT 76

SOMMAIRE :

Page 2 :
Le dossier de la semaine :
- Mobilisation du 25 juin

Page 3 :
L'actualité décryptée
- Loi Macron

Page 4 & 5:
L'écho des syndicats
- AG de l'USSAS
- Rencontre sur les risques industrielles
- Grève des territoriaux de Rouen
- Mobilisation du personnel de l'OPAD de Dieppe

Page 5 :
Du côté du CCN
- Campagne sur les salaires

Le dossier de la semaine :

PLAN DE TRAVAIL & PREPARATION

Journée de mobilisation du 25 juin

Il ne nous reste que quelques jours pour réussir cette nouvelle initiative unitaire, dans la continuité de la journée de grève du 9 avril. Du matériel est disponible, vous pouvez le télécharger sur le site de l'UD CGT 76.

Présidents de Régions, Gouvernement et patrons se réunissent

à Rouen le 25 juin

MANIFESTONS

➲ **Pour stopper la casse de l'emploi dans le privé et le public**
➲ **Pour bloquer la régionalisation et la loi NOTRe**

Jeudi 25 juin et vendredi 26, les Présidents de Régions se réunissent en congrès au Théâtre des arts à Rouen avec des membres du gouvernement (dont Madame Lebranchu).

Les patrons sont les invités du 25 juin, matin

Le gouvernement verse 50 milliards d'€ de fonds publics aux employeurs (Pacte de responsabilité). Ces 50 milliards sont prélevés sur la santé, les services publics et les collectivités. **Résultat : salaires bloqués, fermetures de services, hôpitaux asphyxiés.**

Avec les 50 milliards empochés, les patrons licencient et détruisent l'emploi.

- à UPM Chapelle Darblay et Vallourec
- à TPQ (ex Schneider) et Eiffage, Martot

En cherchant à fermer de nouvelles raffineries : après Pétroplus, TOTAL – la Mède est menacée.

La Régionalisation et la loi NOTRe, c'est aussi des milliers d'emplois publics supprimés dans les communes et les Départements.

L'Union Départementale CGT de Seine-Maritime avec la FILPAC – CGT appelle les salariés à manifester à Rouen

le 25 juin en direction du Théâtre des Arts
(départ 10 H Cours Clemenceau)

POUR

➲ Stopper les licenciements et les fermetures d'entreprises
➲ L'arrêt de la précarité qui tue l'emploi
➲ Non à la loi NOTRe – défense des services publics
➲ Assez de coupes dans les hôpitaux – retrait de la loi Touraine
➲ L'augmentation des salaires
➲ Non au pacte de responsabilité et à la loi Macron

16 juin 2015

Matériel à la disposition des syndicats (téléchargeables sur le site de l'UD CGT 76) :

- **2 tracts**
  - 1 tract rédigé par l'UD CGT
  - 1 tract unitaire CGT/FO/FSU/SOLIDAIRES
- **2 affiches** / 250 exemplaires de chaque

CALENDRIER DES DISTRIBUTIONS

Samedi 20 juin Marché d'Elbeuf
Dimanche 21 juin Marché de Caudebec les Elbeuf
Marché Sotteville les Rouen
(de 10 h 30 à 12 H - RDV devant la poste)
Lundi 22 juin Rond-Point des vaches de 7h à 8h
Gare SNCF Rouen de 7h à 9h
Conseil Régional de 11h45 à 12h45 à la cantine
A 22 H Distribution par les cheminots de 3 000 tracts dans les trains

Mardi 23 juin Initiative sur l'UL de Couronne
De 7h à 8h30 devant Pétroplus
De 11h45 à 13h devant Hyper U à Grand-Quevilly
Mercredi 24 juin Distribution du tract unitaire
De 12h à 13h au Rond-Point d'Hyper U à Grand-Quevilly
Jeudi 25 juin JOUR DE LA MANIFESTATION
Distribution d'un tract de la FILPAC à la population
Signature pétitions sur les salaires

Barbecue à 12h devant le Théâtre des Arts organisé par les 3 UL de l'agglomération rouennaise (Sotteville/Couronne/Rouen).

ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 25 JUIN

9h30 : Cortège de voitures d'entreprises en lutte (Pétroplus, Chapelle Darblay, Vallourec, TPQ, etc..) qui partira de la Chapelle Darblay jusqu'au pont Jeanne D'Arc

- Les dockers et le Port de Rouen partiront de leurs syndicats jusqu'à la TCAR.
- Les cheminots de Rouen/Sotteville/Le Havre organisent une manifestation partant de la gare de Rouen pour se rendre jusqu'au Théâtre des arts.

Rassemblement unitaire CGT / FO / FSU / SOLIDAIRES
10h - Cours Clemenceau
12h - Devant le Théâtre des Arts, convergence de toutes les professions en colère avec prise de paroles des syndicats, professions en lutte.

N'oubliez pas vos banderoles, drapeaux.
Il faut faire voir à la presse et à la population une CGT à l'offensive, visible et déterminée contre la casse des emplois dans le public et le privé.

Jamais un gouvernement n'a fait autant en faveur des entreprises !

« Jamais un gouvernement n'a fait autant en faveur des entreprises » a déclaré Manuel Valls en dévoilant son plan de 18 mesures « pour l'emploi dans les TPE et les PME », tandis que le patronat salue « un gouvernement qui agit et propose ».

Et chaque jour qui passe donne raison au premier ministre !

Ainsi, Valls répond à une revendication patronale en proposant que les CDD et les contrats d'intérims soient désormais renouvelables deux fois, au lieu d'une fois actuellement. C'est en réalité une incitation à la précarité et à l'enchaînement des CDD : selon l'INSEE, les CDD représentent déjà près de 90% des embauches et 40% des CDD ont une durée de moins de trois mois !

De son côté, Macron vient d'amender sa propre loi pour plafonner les indemnités accordées par les prud'hommes en cas de licenciement abusif, prétextant que cela enlèverait un élément d'incertitude pour les patrons au moment de l'embauche ! Comment croire que cette mesure va créer le moindre emploi ? Dans la continuité de la réforme des prud'hommes, elle vise surtout à museler une juridiction dont les jugements sont dans la majorité des cas favorables aux salariés, à décourager les salariés à faire valoir leurs droits en justice et à autoriser les patrons à enfreindre les règles sur les licenciements.

> **« la loi Macron dessine les contours d'une autre société dans laquelle les salariés seront privés de tout recours face à l'arbitraire patronal. »**

Enfin, le conseil de la simplification pour les entreprises vient de présenter nouvelles propositions. Parmi elles, plusieurs concernent l'inspection du travail (programmation des contrôles, charte des contrôles) et visent à réduire son indépendance, vue comme un « obstacle » pour les entreprises. Le conseil propose également d'augmenter la durée maximale de travail des jeunes travailleurs, en la passant de 8 à 10 heures par jour et de 35 à 40 heures par semaine !

Ces mesures permettent à la droite de jouer la surenchère, puisque des parlementaires proposent de transformer l'inspection du travail en « médiation du travail », voire carrément de la privatiser !

Alors que François Hollande avait qualifié l'utilisation de l'article 49-3 en 2006 de « brutalité » et de « déni de démocratie », son gouvernement vient d'y avoir recours une deuxième fois en l'espace de quelques mois. Privés de majorité parlementaire, Valls et Macron ont utilisé les mécanismes les plus autoritaires de la Vème République pour faire adopter un texte qui constitue une attaque de grande ampleur contre les droits des salariés.

Si la mobilisation a permis d'arracher quelques reculs au gouvernement, sur le conseil de prud'hommes par exemple, la loi demeure la plus régressive du quinquennat. Généralisation du travail du dimanche, développement du travail de nuit, diminution des droits des victimes de licenciement économiques, privatisation du transport de voyageurs et des aéroports, dépénalisation du droit du travail : autant de demandes du patronat satisfaites sans aucune contrepartie pour les salariés !

A ces mesures déjà passées en force en première lecture, le gouvernement a le cynisme d'ajouter le plafonnement des indemnités qu'octroie le conseil des prud'hommes aux salariés dont le licenciement est dépourvue d'une cause réelle et sérieuse. C'en est fini du principe de la réparation intégrale du préjudice. Qui peut croire que cette mesure va créer un seul emploi ? Que ce sont les hypothétiques recours aux prud'hommes qui freinent les embauches plutôt que la faiblesse des carnets de commande ? Cet acharnement contre les droits des salariés ne vise en réalité qu'à offrir un cadeau supplémentaire au patronat, qui pourra désormais acheter le droit de licencier sans motif.

Quant aux accords dit de « maintien dans l'emploi », l'allongement de leur durée et les tentatives de soustraire au contrôle du juge les licenciements qu'ils induisent ne changeront rien à ce dispositif ineffectif et qui porte atteinte au contrat de travail, comme la CGT l'avait pointé avant sa création.

Avec la loi Rebsamen bientôt examinée au Sénat, la loi Macron dessine les contours d'une autre société, dans laquelle les salariés seront privés de tout recours face à l'arbitraire patronal.

Regagner des droits nécessite, pour les salariés, de se mobiliser : la CGT recherchera l'unité la plus large possible pour agir en ce sens.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION SYNDICALE SANTE & ACTION SOCIALE

L'Union Syndicale Santé Action Sociale CGT de Seine-Maritime a tenue son Assemblée Générale des syndicats et sections syndicales le vendredi 12 juin toute la journée aux « Bains douches » de Grand-Quevilly.

Quatre-vingt-dix délégués venus de tous les établissements de Santé et de l'Action Sociale du département sur le thème : « Le travail bien fait pour les revendications » : un moteur pour préparer la journée d'action nationale du 25 juin. Une discussion et un appel à la journée de grève d'action du 25 juin a été élaboré, exigeant notamment le retrait de la loi santé de Marisol Touraine.

Quelle démarche revendicative pour gagner ? Quelle vie syndicale pour une plus grande efficacité ? étaient au centre de la discussion.

L'USD Santé a progressé de 126 nouvelles adhésions en 2014, (Union syndicale ayant le plus progressé dans le département en 2014) les jeunes représentants 4,10% des nouveaux syndiqués santé /action sociale en Seine-Maritime sur 1800 syndiqués en 2014.

Risques industriels :
Un débat qui fait l'impasse sur la question centrale de la sous traitance

Mercredi 17 juin 2015, la Région Haute Normandie organisait un débat sur la question de la culture industrielle dont l'objectif était de présenter l'étude de l'Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle (ICSI) sur le site d'EXXON de Notre Dame de Gravenchon, étude largement financée par des fonds publics.

L'UD CGT de Seine Maritime et la région CGT Chimie ont décidé d'être présents à cette initiative avec notamment la distribution d'un tract pour faire entendre un autre son de cloche.

Après les interventions liminaires du président et du Préfet de Région, on aurait pu penser que les invités de la table ronde, CFDT d'EXXON, responsable sécurité d'EXXON, président de l'Union des Industries Chimiques, services des installations classées de la DREAL, ARACT et ICSI parleraient concrètement des résultats de cette étude et notamment de ce qui a changé dans les entreprises industrielles depuis la terrible catastrophe d'AZF en 2001.

> **« Pour conclure, ce semblant de débat dans lequel il ne fallait pas discuter des conditions de travail »**

Il n'en fut rien, l'ensemble des participants se limitant à parler de la nécessité d'une culture de sécurité commune à tous les niveaux de l'entreprise sans parler concrètement du travail réel.

C'est sans compter sur la très longue intervention du dirigeant de l'entreprise PREZIOSO, invité pour vanter l'accompagnement de l'ICSI entre 2010 et 2014 concernant la culture de sécurité mais qui passera sous silence le double accident mortel survenu sur le site nucléaire de CATTENOM en 2013… bref, ne discutons pas des risques réels et de leurs conséquences dramatiques !

Il aura fallu attendre l'intervention de la salle de la CGT pour tenter de recentrer le débat sur la question de la sous traitance, de la politique continue d'externalisation des risques par les donneurs d'ordre, du fait de retenir les offres les moins chères, ce qui entraine des changements fréquents de prestataires et une perte de connaissance des installations et des contacts entre salariés des différentes entreprises.

La CGT a profité de cette intervention pour rappeler ses exigences concernant la limitation de la sous traitance et sa demande qu'un bilan précis soit présenté concernant notamment les suites données aux PV dressés par les services de l'inspection du travail et des installations classées. Pour conclure, ce semblant de débat dans lequel il ne fallait pas discuter des conditions de travail réelles dans les sites industrielles, la parole fut donnée au Directeur de la DREAL qui insista plus particulièrement sur le poids trop important des obligations réglementaires pour les entreprises…

Force est de constater que pour défendre les conditions de travail des salariés, protéger la santé des travailleurs et des populations, nous ne pouvons pas compter ni sur les patrons ni sur les services de l'Etat, mais que sur nos mobilisations.

Le préavis de grève (du 20 au 22 juin inclus) enclenché par l'ensemble des organisations syndicales de la Ville de Rouen (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO, SUD) sera-t-il suivi d'effets à partir de ce samedi ?
« Évidemment, c'est important. Si les agents ne se mobilisent pas aujourd'hui, ce sera difficile de se faire entendre demain », résumait Julien Galant de la CGT, mardi, à l'heure de rédiger le tract commun expliquant les raisons de ce mouvement qui concerne près de 3 000 agents (titulaires et contractuels).

« Nous nous devions de réagir »
Première indication, il y avait foule à la réunion « d'information » organisée hier dans la salle des mariages... à la grande surprise de l'ambassadeur de Lettonie, invité à la même heure par le maire de Rouen. « C'est un signe qui nous fait dire que le malaise que nous décrivons est bien réel », continue François Botté, le secrétaire de la CGT. Un malaise qui mêle baisse de la qualité des conditions de travail, manque de reconnaissance, non-reconduction généralisée des contractuels, désorganisation dans les services, craintes sur l'avenir de leur emploi et difficultés à conserver un service public de proximité efficace... « Cela fait plusieurs mois que la situation se dégrade, assure Frédéric Mazier de la CFDT. Nous nous devions de réagir. »

Autre signe marquant, l'unité syndicale derrière ce mot d'ordre. « Même les cadres ressentent ce malaise et s'associent à la grève. C'est plutôt rare, non ? », pointe un élu Vert de la majorité.
Une réunion entre le maire et les syndicats s'est déroulée en début d'après-midi pour faire le point sur la situation. Mais il était clair que les véritables négociations ne commenceront qu'après le coup de semonce de ce week-end. « Ce qui ne nous empêche pas de réclamer l'arrêt immédiat des suppressions de postes parmi les emplois précaires. Il y a urgence », continue François Botté.
Au calendrier du week-end, un premier rassemblement samedi matin sera organisé à 10 h devant le musée des Beaux-Arts où les bibliothécaires, le personnel des musées ou du conservatoire devraient être nombreux. Puis la grève continuera jusqu'au lundi, avec évidemment des conséquences sur la propreté des rues, des marchés et le démontage des podiums installés pour la Fête de la musique. « Mais en revanche, nous ne perturberons pas la fête. Les Rouennais ont besoin de s'amuser », assurent les syndicats. Enfin, un autre rassemblement se déroulera lundi matin devant l'hôtel de ville avant un défilé dans les rues de la ville. Nul doute que le nombre de grévistes sera observé à la loupe. Par les deux camps...
Source Paris Normandie

Ce vendredi entre 11 h et 13 h, le personnel de l'Opad a débrayé. Les grévistes réclament le paiement de leur treizième mois. Cet avantage a été supprimé en décembre 2014 suite aux soucis financiers rencontrés par la structure.
Pourtant, les comptes de l'Opad présentent un excédent de plus d'un million d'euros, explicable par une subvention exceptionnelle de l'ARS et la vente d'un terrain.
En parallèle, le service d'aide à domicile, déficitaire, est menacé de fermeture.
Les infirmières, aides soignantes, aides à domicile ... (98% sont des femmes) de l'OPAD revendiquent des meilleures conditions de travail, et des augmentations de salaire). Enfin, avec cette mobilisation, c'est la question du financement de la perte d'autonomie qui est posé.

Campagne sur les salaires
Rappel

Cher(e)s Camarades,

Le CCN réuni les 27 et 28 mai dernier a lancé une campagne nationale intitulée « augmenter les salaires, les minima sociaux, les pensions, c'est urgent, nécessaire et juste » avec tracts et carte-pétition pour aller au débat dans nos syndicats avec les salariés.

Pour la Seine-Maritime, l'objectif à atteindre est de 4 000 pétitions pour près de 23 000 syndiqués.

Cette campagne doit être inscrite à l'ordre du jour de nos réunions, en proposant un plan de travail dans nos structures.

Elle doit être la préoccupation de notre activité syndicale avec les salariés, nos syndiqués. C'est bien les salariés qui créent les richesses dans ce pays.

Un recensement national est prévu avec plus de 100 000 signatures à porter dans les territoires, Préfecture, chambre patronale.

A ce jour, nous n'avons aucune remontée des initiatives de syndicats dans le Département.

Je vous demande de nous remonter :

1) Quelle initiative avez-vous programmée autour de cette campagne ?
2) De nous faire parvenir par courriel auprès du service administratif de l'UD (Line ou Ana) le nombre de signatures dans votre syndicat.

Fraternellement
Pascal MOREL
Secrétaire Général de l'UD CGT 76

L'engagement pris lors du 43ème congrès et validé dans le document d'orientation, est que chaque membre dirigeant de la CE de l'UD doit s'inscrire et s'investir dans ces « collectifs ou espaces ».

Rappel des différents secteurs avec leur animateur :

COMMUNICATION : David RUIS
FORMATION SYNDICALE : Stéphane HAUGUEL
QUALITE VIE SYNDICALE : Fatma OBLIGIS / Handy BARRE
REVENDICATIF : Bruno RICQUE
SERVICES PUBLICS : Christine BOULIER
DROITS LIBERTES ACTIONS JURIDIQUES : Philippe LEBOURG, Patrick LEBAL'CH
POLITIQUE FINANCIERE : Philippe LERMINET, Jacques RICHER
SANTE TRAVAIL : Gérald LE CORRE
COORDINATION ACTIVITE CE : Laurent SEMEUX

Il vous est demandé de remonter rapidement vos inscriptions et vos propositions auprès de nos camarades, Line et Ana ou d'envoyer vos candidatures sur la boite mail de l'UD : ud@cgt76.fr.

Ces commissions sont ouvertes à tous les syndicats, mais aussi aux membres de la CE sortante, à tous ceux qui veulent s'investir pour mettre en place les décisions votées lors de notre congrès.

« L'info Luttes », c'est votre hebdomadaire, c'est notre lien. Il évoluera dans le temps, en prenant en compte vos remarques. N'hésitez pas à nous faire parvenirvos envies, vos informations, vos témoignages…
« Info Luttes », c'est votre journal ! Contact : ud76@cgt.fr
A jeudi prochain.